



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 16/02/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 13 février 2012**  
**D - 2012/19**

***Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Redevances dues par les enseignants au titre  
du chauffage dans les logements de fonction.  
Disposition d'encaissement. Autorisation.**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions des lois du 30 octobre 1886 et du 29 juillet 1889, modifiées par la loi de finances du 30 avril 1921, la Ville de Bordeaux met à la disposition des enseignants (instituteurs, professeurs des écoles) ayant leur résidence administrative à Bordeaux, un logement de fonction.

Le chauffage du logement des enseignants logés dans les écoles, figurant sur la liste jointe, est rattaché au système de chauffage de l'école correspondante.

Or, aucune disposition législative ou réglementaire n'accorde aux enseignants la gratuité de prestations accessoires telles que la fourniture de chauffage.

Aussi, la Ville de Bordeaux a mis en place une redevance à verser au titre de ces prestations.

Celle-ci est recouvrée en six mensualités.

Les cinq premières correspondent aux 80 % du montant de la facture totale de l'année précédente.

La sixième mensualité, qui devra être perçue avant fin décembre 2012, correspond au solde de l'année 2012, c'est-à-dire à la différence entre les versements déjà effectués et la facture réelle.

Cette dernière sera établie à partir :

- d'une part, de la facture définitive,
- d'autre part, de la surface réelle de chaque type de logement.

Par ailleurs, en 2011, en raison des conditions climatiques plus clémentes et des travaux d'efficacités énergétiques mis en œuvre dans les écoles, le montant du chauffage par m<sup>2</sup> est en baisse.

En conséquence, la somme déjà versée par chaque enseignant qui correspondait au montant de la facture de l'année précédente, est supérieure au montant de la facture totale.

Un avoir sera donc déduit sur les cinq premières mensualités de 2012 acquittées par les enseignants de mars à juillet.

Tous les paiements devront être adressés directement à Monsieur le Trésorier Principal de Bordeaux Municipale, annexe de l'Hôtel de Ville, Place Rohan 33077 Bordeaux Cédex.

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à encaisser lesdites redevances selon les modalités précitées sur la rubrique 213 compte 70878.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**

**LOGEMENTS DE FONCTION ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES****ANNEE SCOLAIRE 2011 – 2012**

ETABLISSEMENTS	ADRESSES	Nombre de logements
ACHARD élémentaire	12, Cité Lartigue 33300	1 F4
ALBERT SCHWEITZER  (bloc logement)	Rue du Docteur A. Schweitzer 33300	7 F3 – 3 F4
BALGUERIE élémentaire	31, cours Balguerrie 33300	1 F5
DAVID JOHNSTON élémentaire	44 rue David Johnston 33000	1 F6
DEYRIES SABLIERES élémentaire	30 rue Deyries 33800	1 F5
FRANC SANSON élé + mat	104 Quai de la Souys 33100	1 F4
PAUL LAPIE élémentaire	Place des Martyrs de la Résistance 33200	1 F4
RAYMOND POINCARE élémentaire	Avenue Raymond Poincaré 33200	1 F4
SOMME élémentaire	294 Cours de la Somme 33800	1 F2
FIEFFE maternelle	58 rue Fieffé 33800	1 F4
SOLFERINO maternelle	14 rue Laboye 33000	1 F5
LAGRANGE maternelle	29 rue David Johnston 33000	1 F5